

Rendez-vous

Plaisirs  
maraîchers  
2025



Jeudi 15 mai  
Réservez cette date!



Association des  
producteurs maraîchers  
du Québec  
**Mangez  
Québec**  
Fruits & légumes d'ici!



# Primeurs Maraîchères

LE REPÈRE DES PRODUCTEURS MARAÎCHERS DU QUÉBEC

## Une nouvelle planification stratégique pour la filière des légumes de champs



Images AQDFL, APMQ et La Presse



Certains enjeux ne peuvent être réglés qu'en collaborant avec les autres maillons de la chaîne d'approvisionnement. Ensemble, les producteurs maraîchers peuvent accomplir beaucoup, mais en alliant leurs forces avec leurs partenaires et acheteurs, ils peuvent aller encore plus loin. Voilà pourquoi, en 2024, la filière des légumes de champ a élaboré un plan stratégique piloté par Groupe Agéco permettant de s'assurer que tous les maillons de la chaîne partagent une vision commune et qu'ils s'entendent sur des actions à entreprendre d'ici 2025-2030. Le plan stratégique découle de consultations individuelles et collectives avec des producteurs, des acheteurs (exportateurs, grossistes, détaillants), des responsables gouvernementaux, Aliments du Québec et le Groupe Export.

Dans le cadre de cet exercice, les participants ont réfléchi à une vision pour la filière. En se projetant en 2030, ils ont

envisagé ce qu'ils souhaitent pour leur secteur : où ils veulent être et ce qu'ils espèrent accomplir. C'est sur cette vision commune que le groupe est arrivé à un consensus.

*En 2030, la filière sera reconnue pour sa résilience, sa compétitivité, et pour ses relations commerciales collaboratives entre maraîchers et les autres maillons de la chaîne. Les relations commerciales équilibrées et avantageuses pour tous favoriseront une chaîne d'approvisionnement durable, capable de desservir efficacement le marché québécois ainsi que les marchés d'exportation.*

Cette vision fait ressortir l'importance de la collaboration, de la concurrence, de la durabilité et de la diversité des marchés. Pour atteindre cette vision, la filière a identifié comme valeurs la confiance, la transparence et la concertation. De l'avis de certains participants, il reste du travail à faire

pour que les relations commerciales entre vendeurs et acheteurs, ainsi qu'entre les producteurs eux-mêmes, s'améliorent. Les producteurs maraîchers ayant participé aux échanges, tous issus de la relève, reconnaissaient le besoin d'établir un climat de confiance au sein de la filière, d'améliorer la transparence dans les communications et de prendre des décisions en concertation. Comment établir ces valeurs et s'assurer qu'elles soient partagées par tous? C'est entre autres en travaillant à des projets concrets et porteurs que la filière développera des relations positives.

Le plan stratégique identifie une grande finalité qui guide les actions de la filière, soit la compétitivité et la rentabilité de tous les maillons de la filière. La prospérité économique, autant pour les producteurs que pour les distributeurs et détaillants, est essentielle à son développement futur. Le plan stratégique fait ressortir quatre axes d'intervention pour accroître la compétitivité et la rentabilité.

- Une nouvelle planification stratégique pour la filière des légumes de champs
- Maïs sucré : vendre ou ne pas vendre... à perte?
- Le biochar : bien plus qu'un amendement bénéfique pour les sols agricoles sous climat tempéré
- Une vitrine pour réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides en terre noire
- Journée APMQ : Une formule gagnante
- Nouvelles grilles de référence en fertilisation pour l'oignon vert, l'oignon sec et le radis en sol organique
- Une nouvelle méthode pour détecter la contamination des semences de crucifères par Alternaria.

**Primeurs  
Maraîchères**  
LE REPÈRE DES PRODUCTEURS MARAÎCHERS DU QUÉBEC

Association des producteurs maraîchers du Québec

**POUR NOUS JOINDRE :**

9244, boul. Pie-IX,  
Montréal (Québec) H1Z 4H7  
T : 514 387-8319  
Téléc. : 514 387-1406  
apmq@apmquebec.com  
www.apmquebec.com

La revue *Primeurs maraîchères* est publiée en mars, mai, octobre et décembre à 1 000 copies par l'APMQ.  
Contrat Poste Publication 40032469

**Axe 1 – Optimiser la commercialisation sur les divers marchés et renforcer la coordination entre l'offre et la demande**

Lors des groupes de discussion, les intervenants ont déterminé que tous les canaux de mise en marché sont importants et complémentaires. Ainsi, des actions seront mises en œuvre pour améliorer et appuyer les canaux de mise en marché, tant sur les marchés domestiques qu'à l'exportation.

De plus, il a été observé que le débordement entre l'offre des producteurs et la demande du marché peut causer des baisses de prix et du gaspillage. Pour mieux équilibrer les quantités produites avec les besoins du marché, le plan prévoit de rehausser l'intelligence de marché en filière.

**Axe 2 – Stimuler l'innovation, la recherche et améliorer la gestion de risques dans un contexte de changements climatiques**

La compétitivité et son maintien dans le temps passent par l'innovation et la recherche. L'importance de la durabilité, comme attente sociétale de la part des gouvernements et des consommateurs, doit aussi être prise en compte. Ainsi, le plan vise à soutenir les efforts de re-

cherche et développement axés sur l'amélioration de la performance environnementale et socioéconomique de la filière en contribuant à des objectifs de développement durable.

Développer la recherche et l'innovation ne sert pas à grand-chose si ces connaissances ne sont pas transmises et adoptées sur le terrain. Pour cette raison, le plan vise à accélérer le transfert des innovations et technologies, les adapter et démocratiser leur accès aux différents modèles d'affaires d'entreprises.

**Axe 3 – Amplifier l'identification, la visibilité et le positionnement des produits du Québec**

À travers ses activités de promotion, la filière valorise déjà les produits du Québec. Le plan stratégique propose de travailler de manière plus concertée et d'appuyer la sensibilisation et l'éducation des citoyens et des consommateurs sur les contextes de production et réalités d'affaires de la filière maraîchère. Cette action doit être menée de pair avec l'optimisation de l'identification québécoise des produits maraîchers du Québec pour que les consommateurs puissent facilement distinguer les légumes de champ produits selon nos normes et notre expertise de pointe.

**Axe 4 – Soutenir une gouvernance de filière favorisant une chaîne d'approvisionnement québécoise concertée**

En accord avec la valeur de concertation identifiée par la filière, le plan stratégique vise à développer une culture de coopération et de collaboration au sein de la filière maraîchère québécoise. Des échanges fréquents entre les différents maillons de la filière constituent un point de départ pour y arriver.

Maintenant que la filière des légumes de champ s'est dotée d'un plan stratégique, il est essentiel que celui-ci ne reste pas seulement un document poussiéreux sur une tablette. La présence au sein de la filière d'une agente de développement responsable du suivi de la planification stratégique contribuera à le garder bien vivant. De plus, on prévoit tenir chaque année des rencontres de la filière pour faire le suivi des différentes actions des partenaires et établir les priorités.

Le plan stratégique identifie des axes et des pistes d'action. Cependant, il ne va pas en détail dans les activités concrètes à mettre en œuvre. Ceci permet de s'assurer d'une flexibilité dans les activités de la filière, pour prendre en compte un contexte commercial, réglementaire et environnemental évolutif. Les actions qui

semblent pertinentes en 2025 ne correspondent pas nécessairement à celles que nous voudrons entreprendre en 2029. Pour cette raison, chaque année, le comité chargé du suivi du plan stratégique se réunira pour établir les actions à mettre en œuvre au cours des mois suivants.

La réalisation des actions du plan stratégique dépendra aussi de la disponibilité de financement gouvernemental. Le *Programme de développement territorial et sectoriel* du MAPAQ vise à réaliser des projets en lien avec les planifications stratégiques des filières. Ce programme est cependant en phase de reconduction, ce qui limite à court terme le financement des activités de la filière. Nous espérons que les fonds deviendront bientôt disponibles pour financer des projets concrets et porteurs élaborés par l'ensemble de la filière.

Le plan stratégique de la filière maraîchère se consulte sur le site Internet de l'APMQ, dans la section Publications.

*Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel 2023-2026.*



## Les engrains solubles Plant-Prod<sup>®</sup> SIMPLES, RAPIDES ET EFFICACES !

**Notre gamme d'engrais Plant-Prod saura répondre aux besoins de vos transplants tout en vous simplifiant la vie.**

### Les avantages

- Formules complètes et équilibrées pour une croissance optimale des plantes et un développement racinaire robuste
- Leur utilisation peut aider à prévenir les carences nutritionnelles ce qui permet d'assurer une meilleure reprise au champ
- 100 % solubles et de haute qualité, ils se dissolvent rapidement et ne laissent aucun résidu

Consultez votre représentant pour obtenir un programme de fertilisation personnalisé.



# Face à la menace, régions ce que nous pouvons régler

Catherine Lefebvre

Présidente de l'APMQ

**Au cours des dernières semaines, l'incertitude s'est accrue pour nos entreprises. Nous ne savons plus sur quel pied danser. Des tarifs? Des contre-tarifs? Pas de tarifs? Pendant que le taux de change joue au yoyo, bien malin celui qui peut prédire les conditions de commercialisation de nos légumes dans quelques mois. Alors qu'un seul décret signé au Sharpie pourrait faire très mal à notre secteur, nos pouvoirs sur les décisions prises de l'autre côté de la frontière sont limités.**

Est-ce que nous devons rester les bras croisés en attendant que la situation commerciale nord-américaine se règle d'elle-même? Pas du tout! Ici même, au Québec, nous pouvons poser des actions concrètes pour que le secteur maraîcher

puisse faire face avec plus de résilience aux assauts du gouvernement américain. Avec une production plus compétitive, plus d'achat local de nos produits et des programmes de gestion du risque mieux adaptés, nous passerons plus facilement à travers cette crise.

Une étude réalisée par le Groupe Agéco en 2022 a démontré que l'environnement réglementaire québécois affecte la compétitivité des entreprises horticoles vis-à-vis de nos concurrents, y compris les Américains. Avec une réglementation moins lourde aux États-Unis et une application plus laxiste de celle-ci, nos voisins sont favorisés. Nous avons manifesté, l'hiver dernier, pour réduire la paperasse sur nos entreprises. Jusqu'à présent, les promesses d'allégement réglementaire ne se sont pas concrétisées. Il serait grand temps, dans le contexte actuel, de changer de vitesse et de peser sur l'accélérateur. C'est maintenant que

nous avons besoin de mesures concrètes et tangibles qui réduisent les coûts pour nos entreprises.

Une autre étude, réalisée par MEC Conseil en 2024, conclut que la majorité des légumes consommés dans les institutions publiques sont importés. Pourquoi? Parce que les pommes de terre, les oignons et les carottes de Chine et de Pologne, entre autres, coûtent moins cher que celles cultivées ici. D'un côté, le gouvernement québécois nous bombarde de normes, de règlements, de demandes d'autorisations ministérielles et de registres. D'un autre, il ne veut pas payer pour des légumes qui sont plus dispendieux. Favoriser l'achat local par les gouvernements ne constitue pas une solution miracle pour remplacer tous les marchés pour tous les légumes, mais une plus grande cohérence serait souhaitable.

La perte éventuelle de marchés sera en partie compensée par les programmes

de gestion des risques provinciaux et fédéraux. Déjà, la révision du programme d'assurance récolte va de bon train. Toutefois, c'est le programme Agri-stabilité qui a pour objectif de compenser la baisse des bénéfices des entreprises. Or, ce programme n'est pas très bien adapté dans le cas où plusieurs années difficiles se succèdent, par exemple à cause de pertes de marché ou d'événements climatiques extrêmes.

L'environnement d'affaires québécois a fait en sorte de nous défavoriser par rapport à nos concurrents. Avec l'ombre d'une guerre commerciale qui plane, nous avons besoin de mettre nos ressources, financières et humaines, au bon endroit. Nous avons également besoin de sentir que le gouvernement québécois nous supporte par des programmes mieux adaptés. L'incertitude planera toujours, mais au moins, nous serons mieux équipés pour y faire face.



# NORSECO



**Représentants**

Rive Nord de Montréal <b>Isabelle Dubé, Agr.</b> isabelle.dube@norsecocom 514 295-7202	Centre et Est du Québec <b>Yves Thibault, Agr.</b> yves.thibault@norsecocom 418 660-1498	Montérégie Est et Provinces Maritimes <b>Marie-Pierre Grimard, P. Tech</b> marie-pierre.grimard@norsecocom 450 261-7468	Ontario <b>Warren Peacock</b> warren.peacock@norsecocom 519 427-7239
Centre et Est du Québec <b>Stéphanie Gosselin, Agr.</b> stephanie.gosselin@norsecocom 418 254-1469	Agriculture biologique et de petites surfaces <b>Katherine Jovet, Agr.</b> katherine.jovet@norsecocom 514 386-0277	Montérégie Ouest <b>Marie-Hélène Monchamp</b> marie-helene.monchamp@norsecocom 514 968-2906	MB, SK, AB et C.-B <b>Ben Yurkiw</b> ben.yurkiw@norsecocom 604 354-1830

**Service client**  
commande@norsecocom

514 332-2275 | S.F. 800 561-9693  
450 682-4959

2914 boul. Curé-Labette  
Laval (Québec) H7P 5R9

Fiers de nos racines depuis 1928

 norseco\_officiel

[norseco.com](http://norseco.com)



## Deux nouveaux administrateurs élus au conseil d'administration de l'APMQ

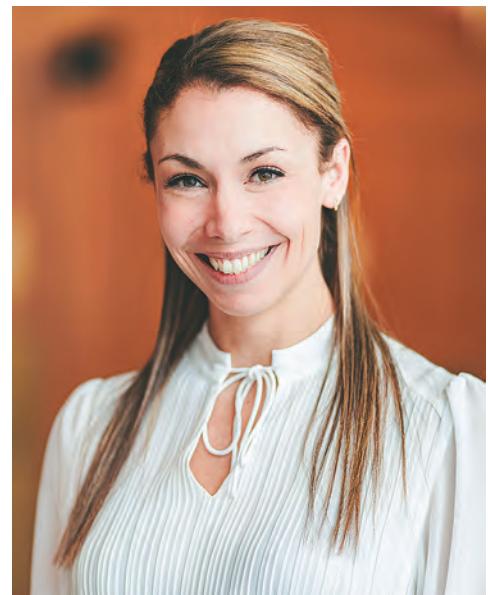
**À l'issue d'un processus électoral en assemblée générale annuelle du 29 novembre 2024, Madame Florence Lefebvre St-Arnaud et de M. Sébastien Rivest ont été élus au conseil d'administration (CA) de l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ). Voici un portrait de ces deux nouveaux administrateurs.**

Mme Florence Lefebvre-St-Arnaud est une productrice maraîchère de deuxième génération installée à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, en Mauricie. Elle est associée à l'entreprise familiale avec ses frères Charles et Félix et ses parents, Robert St-Arnaud et Danielle Lefebvre. Ensemble, ils y produisent une quarantaine de variétés de fruits et légumes biologiques. Florence est également impliquée au sein de la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Mauricie. Elle en est l'administratrice depuis 2018, et elle y siège actuellement au sein du conseil exécutif ainsi que sur différents comités. Elle est également impliquée à la Table de développement des marchés de proximité de l'UPA. Mme Lefebvre-St-Arnaud est détentrice d'un baccalauréat en administra-

tion des affaires de l'Université du Québec à Trois-Rivières et d'un certificat en communication publique de l'Université Laval.

M. Sébastien Rivest, en collaboration avec sa conjointe Madame Julie Boyer, est un maraîcher de première génération établi à Saint-Ambroise-de-Kildare, dans la région de Lanaudière. Anciennement producteurs de veaux de grain, ils se sont lancés dans la production maraîchère en 2015 avant de s'y consacrer exclusivement à partir de 2021. En régie biologique, ils produisent de l'ail, des zucchinis, de la courge butternut, de la courge spaghetti, de la courge poivrée, des échalotes françaises, des choux frisés verts, des choux de Bruxelles, de la rhubarbe, du chou vert, de la fleur d'ail, du chou rouge, des cœurs de céleri, des poireaux, des cœurs de Romaine et du chou Nappa. M. Rivest est également agronome et a auparavant œuvré en financement agricole dans le secteur privé. Son associée, Mme Boyer, a également occupé le poste d'administratrice de l'APMQ de 2019 à 2022.

Mme Lefebvre-Saint-Arnaud et M. Rivest se joignent au groupe de 15 produc-



teurs maraîchers qui dictent les grandes orientations de notre organisation et qui représentent quelque 389 membres qui produisent 80 % du volume de fruits et légumes québécois. Sous la présidence de Mme Catherine Lefebvre, le CA est actuellement composé du comité exécutif rassemblant M. Éric Van Winden (1<sup>er</sup> vice-président), M. Jocelyn Gibouleau (2<sup>e</sup> vice-président), M. David Côté (3<sup>e</sup> vice-

président), Mme Geneviève Guinois-Côté (secrétaire) et M. Joffrey Parent (trésorier), ainsi que des administrateurs, Mme Amélie Reny-Coulombe, M. Sylvain Guinois, M. Luc Hervieux, M. Sylvain Tétrault, M. Sébastien Angers, M. Gabriel Leclair et Mme Catherine Mailhot.

L'APMQ salue l'engagement des membres de son CA et les remercie pour leur implication.

### Maraîchers et maraîchères: prenez les devants des risques auxquels vous faites face

Spécialistes en gestion de risques agricoles

1 888 527-3281  
[lareau.ca](http://lareau.ca)

Entreprise  
  
Certifiée

# Maïs sucré : vendre ou ne pas vendre... à perte?

Claudia Caouette, agr., B. Sc. Agroéconomie, chargée de projets aux Références économiques, CRAAQ

**L'été 2024 a été marqué par un surplus de maïs sucré au Québec. Plusieurs médias rapportaient la situation de fermes qui n'arrivaient pas à écouler leur production à un bon prix. Les fluctuations excessives des températures au printemps sont l'une des raisons possibles. De ce fait, certains semis ont levé plus vite que d'autres, entraînant un chevauchement des périodes de récolte. Par conséquent, on a observé des prix « catastrophiques » allant de 8,00 \$ à 14,00 \$ la poche de maïs lorsqu'il était vendu aux grossistes. Dans des situations semblables, devriez-vous vendre une récolte à perte? Quel est le prix le plus bas auquel il est possible de vendre? Quel est l'effet sur votre entreprise?**

Vendre à perte, c'est accepter de mettre en marché un produit à un prix qui ne permet pas de couvrir toutes les dépenses liées à sa production. Presque aucune situation ne justifie de vendre sa production à perte. Une des rares exceptions consiste à miser sur la conservation d'une mise en marché pour les prochaines années, à un prix possiblement plus avantageux. Certains argueront aussi qu'accepter un prix même trop bas permet au moins de rembourser

une partie des frais engagés pour la production, et c'est toujours mieux que rien.

Selon la technique de production et la réalité de votre entreprise, le prix plancher (que vous jugerez acceptable) différera. Par exemple, le maïs sucré de primeur, produit sur paillis ou sous bâche, est beaucoup plus exigeant en intrants et jusqu'à 30 % plus coûteux à produire qu'avec la technique conventionnelle. Le budget de 2025 de la collection Références économiques, intitulé « Maïs sucré – quatre méthodes de production en terre minérale », vous renseigne sur les coûts de ces différentes techniques de production. On illustre ici l'exemple de la méthode traditionnelle (voir le Tableau 1) pour une quantité de 500 poches vendues.

La dépense de production de chaque poche de maïs sucré est dépendante du rendement global de votre champ et du coût de vos intrants. Pour bien saisir cette réalité, le Tableau 2 présente, sous la forme d'une analyse de sensibilité, différents résultats selon ces deux variables. Chaque producteur ou productrice peut identifier sa position par rapport aux données de référence. On y voit que la dépense de production calculée pour le maïs sucré en 2024 varie donc entre 9,07 et 19,27 \$ la poche.

**Tableau 1. Dépenses de production du maïs sucré en technique conventionnelle (\$/poche)**

Catégorie de dépense	\$/poche*
Approvisionnement	5,05 \$
Opérations culturales	0,52 \$
Mise en marché	1,43 \$
Autres coûts (incluant la main-d'œuvre)	5,77 \$
<b>TOTAL</b>	<b>12,77 \$</b>

\*pour un rendement vendu de 500 poches de 12 douzaines d'épis de maïs

**Tableau 2. Variation de la dépense de production du maïs sucré (\$/poche) en fonction du rendement et des variations de coûts**

Rendement (Poches/ha)	Coût des intrants				
	- 10 %	- 5 %	+ 0 %	+ 5 %	+ 10 %
300	15,82	16,68	17,54	18,40	19,27
400	13,13	13,85	14,56	15,29	16,00
500	11,51	12,15	<b>12,77</b>	13,41	14,04
600	10,44	11,01	11,58	12,16	12,73
700	9,67	10,20	10,78	11,27	11,80
800	9,07	9,57	10,07	10,57	11,06

Source : CRAAQ, 2025. Budget « Maïs sucré – quatre méthodes de production en terre minérale »

Les producteurs et productrices qui vendent leur récolte sous ce prix doivent donc user de moyens ingénieux pour contrôler leurs coûts de production, ou vivre avec le déficit financier encouru. Par exemple, si le rendement obtenu est de 700 poches à l'hectare, mais que les coûts des intrants sont 10 % plus élevés que ceux du budget « Maïs sucré », le coût

de production atteint 11,80 \$/poche. Si on accepte un prix de vente de 10,00 \$/poche, le déficit s'évalue à 1 260 \$/ha.

Utilisez les budgets des Références économiques pour comprendre et mieux contrôler vos coûts de production, afin de demeurer compétitifs sur vos marchés. Documents disponibles sur [www.craaq.qc.ca](http://www.craaq.qc.ca).

## Références économiq*ues*



craaq.qc.ca

Mise à jour  
du budget  
**Maïs sucré -**  
**Quatre méthodes**  
**de production en**  
**terre minérale**





# Le biochar : bien plus qu'un amendement bénéfique pour les sols agricoles sous climat tempéré

Carl Bélec, M.Sc., Professionnel en développement et transfert de technologies, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Pierre-Luc Chagnon, Ph. D., Chercheur scientifique en pédologie, AAC

Vicky Lévesque, Ph. D., Chercheuse scientifique en science du sol, AAC

**L'agriculture a entraîné un appauvrissement important de la matière organique des sols, qui s'est traduit par des pertes massives de carbone vers l'atmosphère. L'adoption de certaines pratiques de conservation a permis de ralentir leur dégradation, mais les pertes de carbone des sols se poursuivent dans la grande majorité des cas.**

Le maintien des stocks de carbone organique du sol, essentiel notamment pour la rétention en eau et des nutriments, est un des défis que doit relever le secteur maraîcher pour assurer sa durabilité. Et, le biochar possède un potentiel remarquable pour augmenter rapidement et maintenir le contenu en carbone des sols agricoles.

En effet, le biochar peut agir comme un réservoir de carbone à long terme, puisqu'il est beaucoup moins susceptible d'être décomposé par les microorganismes. D'ailleurs, c'est le cas avec les résidus de cultures et toute autre biomasse végétale retournant au sol, où en moyenne 92 % du carbone sera perdu par respiration lors du processus de décomposition. Le biochar

peut aussi, grâce à son impressionnante porosité et sa grande quantité de charges négatives et positives disponibles pour l'adsorption, favoriser la rétention de l'eau et des nutriments.

Les bénéfices du biochar dans les sols agricoles sont observés depuis longtemps. De nouvelles recherches menées par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et d'autres institutions confirment que cette pratique peut considérablement améliorer la santé des sols au Canada. Les travaux avec le biochar se poursuivent depuis 2024 au Centre de recherche et de développement de Saint-Jean-sur-Richelieu d'AAC. Cette fois, les travaux se déroulent en plein champ (sol organique et sol minéral) et en production maraîchère.

Ce projet de recherche sur le biochar fournit les premiers résultats en terres noires situées au sud du Québec et couvrira plusieurs aspects, dont l'impact sur les rendements lors de l'année d'application et pour les années subséquentes. Toutefois, il est important de mentionner que tous les types de biochar fabriqués ne donneront pas les mêmes résultats. En effet, le type



de matière première utilisée, les conditions de la pyrolyse, la granulométrie, le type de sol qui sera amendé et les conditions climatiques sont des éléments qui influenceront la réponse au biochar. Tout effort de développement d'amendements à base de biochar passera donc par une évaluation sérieuse de ces aspects. Autrement, il sera très difficile de prédire les impacts qu'auront les applications de biochar. Sans ces connaissances qui seront intégrées au projet, les producteurs deviendraient des « testeurs à l'aveugle », ce qui précariserait l'utilisation du biochar, vu son coût initial à l'application.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) juge que le biochar est indispensable pour retirer du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère et représente une des solutions au service de la lutte contre

les changements climatiques grâce à son potentiel de séquestration du carbone sur le long terme. La plus grande usine de production de biochar en Amérique du Nord est en fonction depuis 2024 au Québec et les conditions sont réunies pour que d'autres voient le jour, particulièrement si ces dernières s'établissent à proximité des zones à fortes productions horticoles, permettant ainsi de limiter les coûts de transport et donc, le prix du biochar.



SOLUTIONS DE SERRES CLÉ EN MAIN DEPUIS 1965



Individuelle



Jumelée



Verre



Tunnel

Dans le monde complexe de l'agriculture en environnement contrôlé (AEC), Serres Harnois offre une solution clé en main, prenant en charge tous les aspects du projet.

- Structures de serre
- Experts internes (ingénieurs et agronomes)
- Gestion des équipements sur mesure

- Gestion de projet
- Installation
- Service après-vente

SERRESHARNOIS.COM



# Une vitrine pour réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides en terre noire

**Marie Froment, agronome – PRISME**

**Anne-Marie Fortier, M.Sc. Directrice scientifique – Phytodata**

Le premier objectif du Plan d'agriculture durable est de réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif, des vitrines ont été installées chez des producteurs maraîchers en terre noire dans la laitue et l'oignon sec afin d'encourager une réduction des indices de risques pour la santé (IRS) et l'environnement (IRE) associés à l'utilisation de pesticides en promouvant les principes de gestion intégrée des ennemis des cultures (GIEC). Les champs ont été choisis conjointement avec les producteurs et productrices participants pour y installer des parcelles « vitrines », dont la régie phytosanitaire était gérée de façon à réduire les IRE et IRS. Ces vitrines étaient voisines de parcelles en régie « conventionnelles ». Un accompagnement agronomique supplémentaire a été offert tout au long de la saison pour la parcelle à moindre risque. Plusieurs pratiques de GIEC ont été adoptées, notamment le dépistage régulier des champs, la détection de *Pythium tracheiphilum* afin d'évaluer la possibilité d'éviter le bassinage au Torrent (cyazofamide)

des plants de laitue avant la transplantation, l'utilisation de capteurs de spores et de modèles prévisionnels afin de mieux positionner les traitements et d'allonger le nombre de jours entre les traitements, l'augmentation de la tolérance à certains ravageurs et l'utilisation de biopesticides ou de pesticides à moindre risque, selon leurs IRE et IRS.

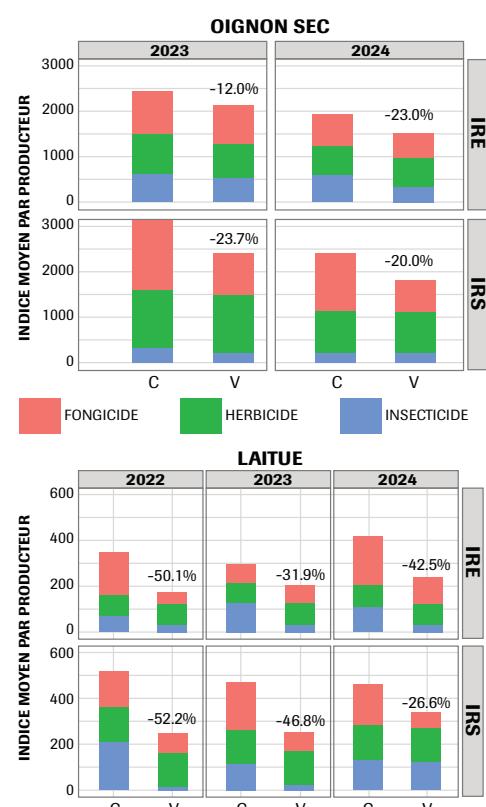
Au terme de ces trois années de projet, dix parcelles vitrines ont été installées dans des champs de laitue et neuf dans des champs d'oignon sec. Il y a eu une diminution des indices de risque dans toutes les parcelles des deux cultures, et ce, sans impact sur les rendements. Dans la laitue, la diminution a été de plus de 40 % dans l'ensemble pour au moins un des deux indices de risque chaque année. Par ailleurs, malgré les efforts mis de l'avant dans la culture d'oignon sec, la cible de 40 % n'a pas été atteinte dans l'ensemble. Les fortes pressions de ravageurs durant la saison 2023 ont rendu plus difficile l'adoption de produits à moindre risque par les producteurs d'oignon sec. Parmi les stratégies de

GIEC les plus appréciées des producteurs participants, on retrouve l'adhésion au réseau de capteurs de spores et modèles prévisionnels, qui permettent d'anticiper le risque de développement des maladies fongiques avant l'apparition des symptômes et de mieux positionner les traitements.

Ce projet a permis de démontrer qu'il est possible de réduire les pesticides et leurs indices de risques grâce à une surveillance adaptée à la culture et aux ravageurs et en utilisant des produits à moindre risque. De plus, il a permis de sensibiliser et de consolider la confiance des conseillers, conseillères, producteurs et productrices aux stratégies de lutte intégrée mises de l'avant et disponibles. Des capsules vidéo ont été réalisées. Voici les liens pour les visionner : [Direction champs d'oignons!](#) et [Escapade dans la salade!](#) Finalement, des fiches techniques pour le RAP dans la laitue et l'oignon ont été élaborées et sont disponibles sur Agri-Réseau.

*Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.*

**Figure 1.** Indices de risque pour la santé (IRS) et l'environnement (IRE) liés à l'utilisation de pesticides dans les parcelles conventionnelle (C) et vitrine (V) par année dans la laitue et l'oignon sec.





# RÉFRIGÉRATION AMESSE

**VENTE**

- CHAMBRE FROIDE
- PANNEAUX PRÉFABRIQUÉS
- PRÉREFROIDISSEURS
- REFROIDISSEMENT VACUUM

## SERVICE 7 JOURS

17, rue Péladeau  
Beauharnois (Québec) J6N 3J2  
1 800 294-3125  
Tél. : 450 225-3682 • Téléc. : 450 225-3628

[refrigerationamesse@refamesse.ca](mailto:refrigerationamesse@refamesse.ca)  
[refrigerationamesse.com](http://refrigerationamesse.com)

**SEMENCES**  
**STOKES<sup>MD</sup>**  
*~ Semences de Qualité Depuis 1881 ~*



**CONQUEST XR**  
78 jrs. Excellente variété pour l'expédition, Conquest a des grains luisants offrant un beau contraste de couleurs. Épi bien rempli sur un plant robuste et résistant à la rouille commune.



**VENTURE MXR**  
73 jrs. Voici la variété pour la vente en kiosque que vous attendez! Gros épi bien formé ayant une très belle couleur de grains et une excellente qualité gustative.



**BOLT XR**  
67 jrs. Variété très précoce parmi les meilleures au goût de sa catégorie. Excellente enveloppe vert foncé. Soyez le premier à avoir du maïs!



**ICON XR**  
72 jrs. Choix idéal pour le marché frais et les kiosques. Qualité gustative exceptionnelle. Enveloppe offrant une excellente protection. Bonne longueur d'épi.

NOS EXPERTS EN SEMENCES AU QUÉBEC:

Alexandre Bisson 438-334-1996 <a href="mailto:abisson@stokesseeds.com">abisson@stokesseeds.com</a>	Marc André Laberge 514-984-4589 <a href="mailto:mlaberge@stokesseeds.com">mlaberge@stokesseeds.com</a>	Amélie Lepage 514-984-0662 <a href="mailto:alepage@stokesseeds.com">alepage@stokesseeds.com</a>
--	--	---

T: 1-800-263-7233 | [www.stokesseeds.com](http://www.stokesseeds.com)



## Journée APMQ Une formule gagnante

Pour la deuxième année consécutive, l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) a choisi d'organiser conjointement son assemblée générale annuelle (AGA) et son banquet, une formule qui a permis aux membres de participer à l'AGA, puis de profiter pleinement de la soirée festive du banquet.

L'assemblée générale a enregistré un taux de participation très encourageant, avec une salle comble. Les participants ont eu l'opportunité d'assister à quatre conférences captivantes, abordant des sujets d'actualité et d'importance pour le secteur maraîcher. La première conférence, animée par M. Sylvestre Delmotte, consultant chez Agriclimat, a exploré les défis et les solutions pour l'adaptation du secteur maraîcher face aux changements climatiques. La seconde allocution, prononcée par M. Jasmin Bergeron, a suscité un « Effet WOW! » inspirant. La troisième présentation, orchestrée par M. Patrice Léger Bourgoin et Mme Catherine Lessard, mettait en évidence une vidéo sur la commercialisation des fruits et légumes en Australie, tout en expliquant le modèle de code de conduite des détaillants déjà en place en Australie et en Grande-Bretagne. Ils ont également mis en lumière les similitudes entre les enjeux du secteur maraîcher australien et québécois, notamment en matière de rentabilité et de pression exercée par les grands détaillants. Finalement, la quatrième conférence, donnée par Mme Annie Royer, professeure à l'Université Laval, a traité de la mise en marché dans le secteur maraîcher, ainsi que des enjeux et des perspectives à venir.

L'AGA a également été marquée par deux interventions majeures : celle de M. André

Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et celle de M. Martin Caron, président général de l'UPA, qui ont exprimé leur soutien et partagé leurs réflexions sur l'avenir du secteur.

Au cours de l'assemblée, sept résolutions ont été proposées et adoptées à l'unanimité par les membres présents.

Avant de clore l'assemblée, le prix Paul Coulombe a été décerné à M. Dominique Duval, de la Ferme Lidom, en reconnaissance de son engagement sans faille, de sa chaleur humaine et de son dévouement indéfectible. Au fil des décennies, Dominique a marqué de son empreinte le secteur maraîcher. Ce prix, remis chaque année chaque année lors de l'AGA, récompense une personnalité ayant eu un impact positif sur la vie syndicale du secteur maraîcher au Québec.

La soirée du banquet a été une véritable réussite, avec une ambiance chaleureuse et festive, sur fond de thématique country. Le groupe musical *The Moonshiners* a fait vibrer la salle avec ses rythmes entraînants, et les cours de danse en ligne animés par le groupe *Cowboy Barbu*, ont motivé plusieurs participants à rejoindre la piste de danse.

L'événement était animé par Patrice Léger Bourgoin, directeur général de l'Association, et Isabelle Huot, porte-parole de Mangez Québec. Lors de cette soirée, deux prix ont été décernés : le Moisson d'Or, remis aux Fermes maraîchères Bombardier, ainsi que le prix de la Relève, attribué à Steve Bertrand des Serres Stéphane Bertrand (Le Ciel).



## Merci à nos partenaires majeurs





# Merci à nos partenaires collaborateurs



**Gowan®**

**GROUPE PENTAGONE**





# Les clés d'une planification SST efficace pour votre exploitation maraîchère

**Guillaume Lesage-Landry**

Conseiller en prévention  
TELUS Santé

**Le début de la saison maraîchère offre une excellente opportunité pour réfléchir aux enjeux de l'année passée et se fixer des objectifs pour la saison à venir. Pourquoi ne pas en profiter pour planifier vos initiatives en matière de santé et sécurité? Face à l'intensité de la période de croissance et de récolte, cet exercice vous permettra de ne rien laisser au hasard tout au long de la saison.**

Diverses activités de prévention peuvent être mises en place, notamment :

**Comité de santé et sécurité :** Impliquez vos employés saisonniers et permanents dans la promotion de la sécurité sur votre exploitation.

**Inspections des champs et installations :** Identifiez et corrigez rapidement les risques spécifiques à votre

production maraîchère.

**Inspections spécifiques :** Vérifiez vos équipements agricoles, systèmes d'irrigation et postes de premiers secours.

**Plan de formation :** Formez vos travailleurs sur les techniques de manutention sécuritaires et l'utilisation des équipements agricoles.

**Mise à jour des procédures de sécurité :** Adaptez vos politiques aux nouvelles réglementations du secteur agricole.

**Entretien préventif :** Assurez la fiabilité de vos machines agricoles tout au long de la saison.

**Gestion des produits dangereux :** Formez vos employés sur la manipulation sécuritaire des pesticides et fertilisants.

## Quelques astuces pour une planification efficace

**Déléguez :** Impliquez vos chefs d'équipe dans la planification SST.

**Anticipez les périodes de pointe :** Planifiez vos activités SST en tenant compte du calendrier des récoltes.

**Restez flexible :** Adaptez votre plan en fonction des conditions météorologiques et des imprévus.

**Intégrez la SST à vos opérations :** Combinez les pauses sécurité avec les **briefings** quotidiens des équipes de récolte.

## Cultivez la sécurité avec TELUS Santé

Que vous soyez déjà membre de notre mutuelle de prévention ou que vous souhaitiez explorer comment optimiser la SST dans votre exploitation, TELUS Santé est là pour vous accompagner. Nos conseillers, experts en santé et sécurité du travail et sensibles aux enjeux spécifiques

du secteur maraîcher, peuvent vous aider à élaborer et mettre en place des stratégies SST adaptées à votre réalité. Leur approche tient compte des défis uniques auxquels font face les producteurs maraîchers, tout en s'appuyant sur une solide expertise en prévention des risques professionnels.

N'attendez pas pour faire de la sécurité une priorité dans votre exploitation maraîchère. Contactez-nous dès aujourd'hui pour découvrir comment nous pouvons vous aider à cultiver un environnement de travail plus sûr et plus productif tout au long de votre saison.

[www.telussante.com/SSThorticulture](http://www.telussante.com/SSThorticulture)



[telussante.com/ssthorticulture](http://telussante.com/ssthorticulture)  
1-800-565-4343

**TELUS<sup>MD</sup> Santé**

## Mutuelle de prévention Horticulture.



50 % de rabais sur les services d'impartition en prévention.



+60 formations SST en ligne incluses dans vos services.

**400**

Entreprises forment cette mutuelle de prévention.

**67M\$**

En retour à ses membres depuis sa création.

**50%**

Économie cible\* sur la cotisation CNESST.



[telussante.com/ssthorticulture](http://telussante.com/ssthorticulture)

\*En vertu de sur le l'indice long terme de la mutuelle de prévention.



**Izmir  
Hernandez**

Conseillère en innovation - REIH

## Signature d'une entente avec l'IRDA

Réseau  
d'expertise  
en innovation  
horticole



**Le Réseau d'expertise en innovation horticole (REIH) est fier d'annoncer une nouvelle collaboration avec l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) dans le cadre d'un projet visant le développement d'un protocole d'évaluation des technologies de désherbage. Cette initiative stratégique répond aux besoins des producteurs maraîchers pour adopter des solutions technologiques adaptées à leurs réalités.**

S'inscrivant dans l'axe 3 de la Stratégie pour l'accélération de l'adoption des agrotechnologies en horticulture (Stratégie 3AH), ce projet, financé par le MAPAQ, vise à standardiser et encadrer l'évaluation des technologies de désherbage. L'objectif est de fournir aux producteurs des outils fiables pour comparer différentes options technologiques et ainsi faciliter des décisions éclairées.

Le protocole comportera deux volets principaux : un protocole générique applicable à divers types de désherbage (chimique, mécanique, thermique et manuel) et une adaptation spécifique pour un pulvérisateur attelé de précision. Chaque volet inclura des critères d'évaluation techniques et économiques, tels que l'efficacité du désherbage, la précision, la réduction des coûts, et le retour sur investissement. Ces critères seront validés par un comité d'experts, composé de chercheurs, d'agronomes et de producteurs.

Le développement de ce protocole s'appuie sur une méthodologie rigoureuse, notamment sur une revue de la littérature et sur des consultations auprès du comité de pilotage du REIH, qui permet des échanges avec les producteurs utilisateurs des différentes technologies de désherbage, dont le pulvérisateur de précision. L'IRDA mettra à profit son expertise en agroenvironnement pour structurer les évaluations et produire des grilles de compilation des données, ce qui facilitera une analyse agronomique et technico-économique détaillée.

Le projet comprend également une phase de test sur le terrain pour valider le proto-

cole et ses outils d'aide à la décision. Une démonstration du pulvérisateur attelé de précision sera organisée à l'été 2024. Ces essais permettront d'adapter les méthodologies en fonction des observations et des besoins des producteurs, garantissant ainsi la pertinence des outils développés.

Ce partenariat avec l'IRDA représente donc le premier pas vers la facilitation de l'intégration de technologies adaptées aux réalités locales, comme prévu dans la stratégie 3AH. En répondant aux défis liés à la main-d'œuvre et aux coûts de production,

ce projet vise à renforcer la durabilité et la compétitivité des entreprises agricoles de la province.

L'APMQ tient à remercier chaleureusement tous les partenaires impliqués dans ce projet, en particulier les membres du comité de pilotage maraîcher pour leur engagement. Leur précieuse collaboration garantit l'efficacité et la pertinence des outils développés.

Si vous voulez en savoir plus, contactez Izmir Hernandez au 514 618-5568 ou à [ihernandez@apmquebec.com](mailto:ihernandez@apmquebec.com).

## AVEZ-VOUS UN BON PLAN?

Services financiers Olivier Quenneville  
est votre solution en sécurité financière

Assurance-vie

Invalidité

Maladies graves

Contactez-nous!  
514 295-7944  
[sfoq.ca](http://sfoq.ca)



Services financiers  
OLIVIER QUENNEVILLE





# Nouvelles grilles de référence en fertilisation pour l'oignon vert, l'oignon sec et le radis en sol organique

Abdenour Boukhalfa, agronome, conseiller en agroenvironnement, Direction régionale de la Montérégie, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Radka Voyvodova-Valeva, agronome, conseillère en grandes cultures, Direction régionale de la Montérégie, MAPAQ

Les producteurs et agronomes québécois ont maintenant accès à sept nouvelles grilles de référence en fertilisation portant sur l'oignon vert (azote, phosphore et potassium), le radis (azote, phosphore et potassium) et l'oignon sec (potassium) en sol organique. Ces grilles leur permettent de mieux concilier la productivité et la conservation des ressources.

Au total, depuis 2020, 43 grilles de référence en fertilisation ont été élaborées, de concert avec le MAPAQ, sur la base des travaux de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA). D'autres cultures abordées sont la carotte, le pois, le haricot, le blé, l'avoine, l'orge, la betterave, l'oignon espagnol, le cornichon, les prairies de graminées et de légumineuses, la citrouille et le rutabaga en sol minéral.

## Les étapes de la démarche

Pour les grilles sur l'oignon vert, l'oignon sec et le radis en sol organique, les essais ont été effectués sur plusieurs sites entre 2008 et 2022. Pendant cette période, différentes doses de fertilisant ont été testées dans des conditions de production commerciale pour ces trois cultures.

Plus concrètement, les experts de l'IRDA ont calculé, évalué et vérifié les valeurs scientifiques de référence des grilles. Ils se sont appuyés sur une revue de la littérature pour chacune des cultures traitées et sur des échanges avec divers intervenants du milieu (agronomes et professionnels de clubs agroenvironnementaux ou du MAPAQ). Le comité scientifique a ensuite approuvé les valeurs de référence. Le travail rigoureux et novateur de l'IRDA a permis de générer des informations grâce à un modèle qui prend en compte des paramètres à la fois agronomiques et environnementaux. Cette approche intègre des indicateurs de fertilité, comme les niveaux de nitrate, de phosphore et de potassium dans le sol, la matière organique, les classes de texture du sol, les zones climatiques et le rendement relatif. Ces indicateurs permettent de définir des seuils agronomiques de réponse aux engrains.

Les valeurs de référence recommandées dans les nouvelles grilles visent à garantir un rendement optimal des cultures ainsi qu'une qualité commerciale satisfaisante.

Les indicateurs de fertilisation suivants ont été utilisés : la date d'implantation,

le niveau de nitrate dans le sol, l'indice de saturation en phosphore et le niveau de potassium. Ces indicateurs ont été corrélés au potentiel de rendement pour les cultures de radis, d'oignon vert et d'oignon sec en sol organique.

Pour l'oignon vert cultivé en sol organique, le niveau d'azote recommandé varie entre 30 et 120 kg/ha selon la teneur en nitrate du sol au moment du semis. Les besoins en phosphore, évalués à l'aide des classes de saturation ISP<sub>3</sub>, varient de 0 à 40 kg/ha, tandis que ceux en potassium varient de 0 à 160 kg/ha selon l'enrichissement du sol.

Les besoins en potassium pour l'oignon sec en sol organique varient entre 0 et 180 kg/ha.

Pour le radis en sol organique, la date de semis, avant ou à partir du 1<sup>er</sup> juin, a été déterminée comme un critère clé pour estimer les besoins en azote et en potassium. En fonction de cette date, les

besoins en azote varient entre 30 et 60 kg/ha, et ceux en potassium entre 0 et 60 kg/ha. Ses besoins en phosphore se situent quant à eux entre 0 et 30 kg/ha.

Les grilles de référence sont disponibles sur le site Web du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation au [www.mapaq.gouv.qc.ca](http://www.mapaq.gouv.qc.ca) (sections Productions animale et végétale, Agroenvironnement, Fertilisation).

Ce projet a été financé par le biais du programme Prime-Vert du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, une entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec. Ce projet a bénéficié d'une aide financière en vertu du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

## LES DISTRIBUTEURS ESSEX CONTINENTAL INC.

Le Marché Pie-IX  
9220, boulevard Pie-IX, Montréal (Québec) H1Z 4H7  
Tél. : (514) 745-1222 • [info@essexcontinental.com](mailto:info@essexcontinental.com)

## Desjardins



Sébastien Éthier et Laurence Laporte, vos experts maraîchers.

1-866-7NOVAGO



À votre satisfaction depuis plus de 65 ans !

Produits, contenants et emballages pour fruits & légumes



**SEMENCES**

**STOKES<sup>MD</sup>**

*~ Semences de Qualité Depuis 1881 ~*

**HARRIS MORAN SEED COMPANY**

**Nouv.**

**AWAKEN**  
68 jrs. Démarrer la saison avec maïs sucré Awaken, une variété précoce ayant les caractéristiques d'une variété de saison principale en matière de port, d'enveloppe et d'apparence.

**BARTRAM**  
55 jrs. Production abondante et fiable de gousses lisses et droites par temps chaud. Plant érigé adapté aux semis de printemps et d'été.

**SPRITZ**  
74 jrs. Amélioration de Rosie. Épi à bout bien rempli et plant plus résistant à la rouille commune. Offre une qualité gustative supérieure et une apparence très attrayante.

**GRIFFIN**  
Grosse citrouille allongée qui ajoute un attrait vertical dans les étalages de citrouilles. Très belle écorce lisse et lustrée. Grosse poignée verte.

**NOS EXPERTS EN SEMENCES AU QUÉBEC:**

Alexandre Bisson 438-334-1996 [abisson@stokesseeds.com](mailto:abisson@stokesseeds.com)

Marc André Laberge 514-984-4589 [mlaberge@stokesseeds.com](mailto:mlaberge@stokesseeds.com)

Amélie Lepage 514-984-0662 [alepage@stokesseeds.com](mailto:alepage@stokesseeds.com)

T: 1-800-263-7233 | [www.stokesseeds.com](http://www.stokesseeds.com)

**Le système hybride qui combine aéroponie, hydroponie et culture en pleine terre!**

# GardenSoxx®

Cultiver n'importe où, plus facilement que jamais!

GardenSoxx® offre une polyvalence et une facilité d'utilisation parfaites pour les maraîchers, aussi bien en champ qu'en serre.

GardenSoxx® vous offre les avantages suivants:

- Optimisation du cycle des nutriments.
- Empêche les mauvaises herbes de pousser.
- Le tissu de maille ultra durable assure une aération, une température, et un drainage optimal pour un système racinaire plus sain et des cultures plus productives.
- Un système goutte-à-goutte intégré permet d'optimiser l'irrigation de votre culture.
- Réutilisable pour plusieurs cultures.
- Permet aux producteurs d'avoir une longueur d'avance sur leur saison avant le dégel du sol.



Le EZ-Filler Pro™, disponible comme attache BCS et PTO, facilite la mise-en-place d'une production en GardenSoxx® rapide et efficace, sans nécessiter une main d'oeuvre supplémentaire.



[www.GardenSoxx.com](http://www.GardenSoxx.com) | 1-844-474-7699 | [contact@gardensoxx.com](mailto:contact@gardensoxx.com)



# Nouveautés phytoprotection

*Nouveaux usages approuvés pour les fruits et légumes<sup>1</sup>, décembre 2024 à février 2025*

Cultures visées	Nom commercial (matière active)	Ravageurs
<b>Fongicide</b>		
Sous-groupe de cultures 3-07A (oignons), groupe de cultures 9 (cucurbitacées)	<b>VIBRANCE® 500FS</b> Traitement de semences (Sédaxane)	Pourriture des semences/brûlure des semis en pré-levée, fonte des semis et brûlure des semis en post-levée causées par <i>Rhizoctonia solani</i>
Fraises de serre	<b>LUNA PRIVILEGE</b> pour culture en serre (Fluopyram)	Moisisse grise ( <i>Botrytis spp.</i> ), blanc ( <i>Podosphaera aphanis</i> ) précédemment <i>Sphaerotheca macularis</i> )
Framboises	<b>PHOSTROL</b> (Phosphites monobasique et dibasique de sodium, de potassium et d'ammonium)	Pourridié phytophthoréen ( <i>Phytophthora spp.</i> )
Betterave potagère	<b>APROVIA TOP</b> (Benzovindiflupyr + Difenoconazole)	Tache cercosporéenne des feuilles ( <i>Cercospora beticola</i> )
Gadelier, groseillier	<b>ENTRUST</b> (Spinosad)	Mouche des fruits de gadelier ( <i>Euphrata canadensis</i> )
<b>Insecticide</b>		
Fruits à noyaux (sous-groupe de cultures 12-09)	<b>RIPCORDTM 400 EC</b> (Cypermethrin)	Drosophile à ailes tachetées ( <i>Drosophila suzukii</i> )
Tomate de serre, poivrons de serre, plantes ornementales de serre, plantes ornementales d'extérieur	<b>CYCLANILIPROLE 50SL</b> (Cyclaniliprole)	Fausse-arpenteuse du chou, légionnaire de la betterave, légionnaire bertha, légionnaire d'automne, charançon du poivron, thrips des petits fruits, thrips de l'oignon, altise à tête rouge
Tomate de serre, poivrons de serre, plantes ornementales de serre, plantes ornementales d'extérieur	<b>HARVANTA 50SL</b> (Cyclaniliprole)	Fausse-arpenteuse du chou, légionnaire de la betterave, légionnaire bertha, légionnaire d'automne, charançon du poivron, thrips des petits fruits, thrips de l'oignon, altise à tête rouge
Culture de fraises en serre, légumes de serre: concombre, poivre, tomate	<b>NEALTA</b> (Cyflumetofen)	Tétranyque à deux points, tétranyque de McDaniel
Sous-groupe de cultures 1C: Légumes-tubercules et légumes-cormes	<b>VOLIAM XPRESS</b> (Lambda-cyhalothrine + Chlorantraniliprole)	Insectes à l'étiquette
Figue, houblon, artichaut	<b>FERRAMOL</b> (Fer (phosphate ferrique))	Limace, escargot
Sous-groupe de cultures 13-07A, sous-groupe de cultures 13-07G (petits fruits à croissance basse)	<b>DIPEL® 2X DF</b> (Bacillus thuringiensis, var. Kurstaki souche ABTS-351)	Tordeuse des arbres fruitiers, tordeuse européenne, tordeuse à bandes obliques, tordeuse à trois lignes, tortrix orange, teigne du pommier brun clair
Tomates en serre, poivrons en serre, aubergines en serre	<b>FENPYROXIMATE 5SC</b> (Fenpyroximate)	Tarsonème trapu ( <i>Polyphagotarsonemus latus</i> ), acarien de la tomate ( <i>Aculops lycopersici</i> )

Toujours consulter l'étiquette avant utilisation.

Rejoignez le plus grand réseau d'affaires qui rassemble les plus importants acteurs de l'industrie des fruits et légumes au Québec

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE  
DE LA DISTRIBUTION  
DE FRUITS ET LÉGUMES  
QUEBEC PRODUCE MARKETING ASSOCIATION

aqdfi.ca

J Fruits  
Légumes

jaimefruitsetlegumes.ca

Pour en savoir plus, contactez : jhebert@aqdfi.ca



**Gowan**  
CANADA  
EN GARDANT LES  
BOTTES BOUEUSES ET  
LES CHAMPS PROPRES  
DEPUIS 1962



**EQUIPEMENT  
CAPITAL**

Fier distributeur depuis 1988.

**GRIMME**

**SPUDNIK**

**ASA-LIFT**

APPRENEZ-EN DAVANTAGE ET  
CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT :

✉ INFO@EQUIPEMENTCAPITAL.CA

📞 418-719-4007





Andréanne  
Sauvageau

Professionnelle de recherche  
chez Phytodata inc.

**Depuis quelques années, la tache alternarienne, causée principalement par le champignon *Alternaria brassicicola*, cause d'importants dommages aux crucifères, notamment le brocoli. Il est connu que ce champignon pathogène est capable de résister à nos hivers sur les résidus de cultures infectés, ainsi que sur les crucifères indigènes. De plus, les résultats de plusieurs études ont démontré la capacité du champignon à survivre dans la semence, suggérant même que celles-ci pourraient constituer une source importante de contamination. Malgré ces connaissances, le lien réel entre la proportion des semences contaminées et le développement de la tache alternarienne au champ reste peu documenté.**

Un projet visant à approfondir nos connaissances sur les semences contaminées par *Alternaria brassicicola* fut mené entre 2021 et 2024. Plus précisément, ce projet visait à développer une méthode quantitative

## Une nouvelle méthode pour détecter la contamination des semences de crucifères par *Alternaria*

rapide et fiable pour la détection de la contamination des semences par *A. brassicicola*. Ce projet visait également à établir le lien entre les niveaux de contamination et le développement de la tache alternarienne en conditions commerciales. Dans un dernier objectif, la méthode du traitement à l'eau chaude des semences a aussi été évaluée.

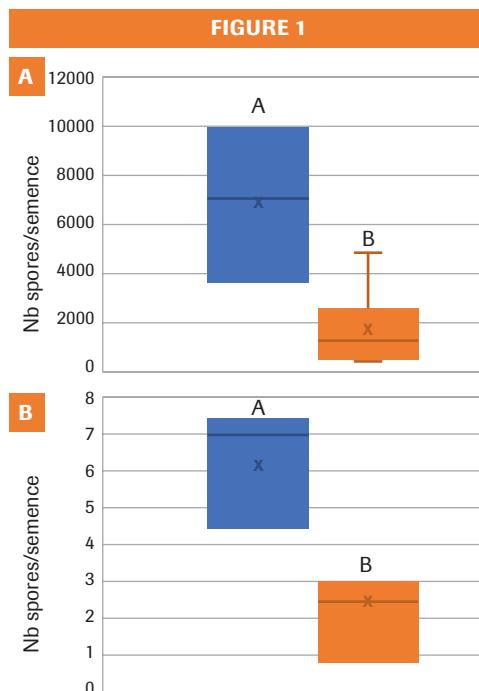
Dans le cadre de ce projet, un outil moléculaire a pu être développé, lequel permet de quantifier avec précision le ratio spores/semence contenu dans un lot, en mesurant directement la quantité d'ADN du champignon présent dans l'échantillon. À l'aide de cet outil, 57 lots de semences de brocoli ont été analysés au cours du projet. Cette étape a permis de démontrer que plus de 91 % des lots de semences étudiés étaient contaminés à différents niveaux par le pathogène, et que près de 26 % des lots étaient contaminés à des niveaux élevés, avec un ratio égal ou supérieur à 10 spores par semence. Au champ, il a été observé que la maladie apparaissait tôt en saison sur les brocolis provenant des lots de semences fortement contaminés, bien avant l'apparition des premières spores dans l'air, confirmant l'hypothèse que la semence contaminée constitue une source de premier inoculum pour la maladie. Dans

ces cas, la sévérité des symptômes était beaucoup plus prononcée comparativement à des lots faiblement contaminés.

L'importance de cultiver à partir de semences saines est connue depuis bien longtemps et les résultats de ce projet le démontrent une fois de plus. Cependant, il est souvent difficile, voire presque impossible de s'assurer de l'absence de contamination d'un lot avant son achat. Ce problème est encore plus important pour les producteurs en régie biologique. Les résultats obtenus dans les essais de traitements des semences à l'eau chaude sont toutefois rassurants, et cette méthode pourrait constituer un moyen facile de réduire les niveaux de contamination d'un lot. En suivant un protocole en seulement deux étapes, il est possible de réduire significativement la présence du champignon, autant pour un lot faiblement que fortement contaminé (Figure 1).

La détection de *A. brassicicola* dans la semence est maintenant possible. Si vous désirez obtenir ce service, écrivez-nous à labo@prisme.ca.

**Figure 1.** Distribution de la quantification par qPCR du nombre de spore par semence avant (bleu) et après (orange) le traitement à l'eau chaude pour un lot A) fortement et B) faiblement contaminé.



### Remerciements :

Ce projet, mené par l'équipe, a été réalisé dans le cadre du volet 3 du programme Prime-Vert, Appui à la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture (SPQA), avec une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Nous remercions également le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL) et le Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection (LEDP) du MAPAQ pour leur collaboration dans le projet.

**TESSIER**  
FABRICANT DE SERRES  
DEPUIS 1979

SERRES INDIVIDUELLES | SERRES JUMELÉES | GRANDS TUNNELS MARAÎCHERS

CONTACTEZ-NOUS !  
1 - 888-797-3616

CULTIVEZTESSIER.COM

Embrayez et doublez votre défense.

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer.  
Orondis® et le logo Syngenta sont des marques de commerce d'une société du groupe Syngenta.  
©2025 Syngenta.

MARS 2025 • PRIMEURS MARAÎCHÈRES 15



# UNIVERCO

## GAMME COMPLÈTE

DE RÉCOLTEUSES À LÉGUMES RACINES



**G-FORCE - 2 rangs**

## GAMME COMPLÈTE

DE RÉCOLTEUSES POUR TOUS TYPES D'OIGNONS



**G4-PRO**

La récolteuse 1 rang la plus performante sur le marché



**MINI-VEG**

Entrée de gamme



**MAC II & III**

Série automotrice

## GAMME COMPLÈTE

D'ÉQUIPEMENT DE LAVAGE ET DE MANUTENTION



Trémies de réception  
À sec ou dans l'eau



Laveuses à baril  
À sec ou dans l'eau



Convoyeurs en tous genres

LE PULVÉRISATEUR **LE PLUS PRÉCIS** DE L'INDUSTRIE

 **ecorobotix**



**7 Km/h Opérable**  
**24h / 24**

Jusqu'à **90%**  
de réduction de  
produits phytosanitaires

**90%**  
de réduction  
de dérive

**Équipements horticoles**

[www.univerco.com](http://www.univerco.com) | 1 800 663-8423



 **UNIVERCO**

713, Montée Douglas, Napierville (Québec) J0J 1L0  
Tél. : 450 245-7152 • [info@univerco.net](mailto:info@univerco.net)